



Inventaire général grande distribution

Par **Emilie Tricarico**, le **06/08/2018** à **18:53**

Bonjour

J'ai l'inventaire général le 2 septembre 2018 a 7h u' dimanche

J'ai posé mon vendredi et mon samedi en CP en sachant que le lundi est mon jour de repos est ce que je suis obligé de revenir le dimanche pour l'inventaire et si oui qu'elle sanctions mon patron peut il me mettre merci de votre réponse en sachant que je serai a 200km de la

Par **P.M.**, le **06/08/2018** à **20:46**

Bonjour,

C'est normalement l'employeur qui fixe les dates des congés payés...

Il faudrait donc savoir si ces dates ont été validées et si, d'autre part, vous figurer sur le planning pour l'inventaire...

Une insubordination peut être sanctionnée et c'est l'employeur qui choisi le degré de la dite sanction sous le contrôle éventuel du Conseil de Prud'Hommes, s'il en est saisi...

Par **Emilie Tricarico**, le **07/08/2018** à **10:10**

Bonjour

Oui les dates ont été validé par mon patron et pour savoir si nous sommes sur le planning ont le sait le jour même

Merci de votre réponse

Par **P.M.**, le **07/08/2018** à **11:33**

Bonjour,

C'est étonnant qu'un inventaire ne soit pas prévu plusieurs jours à l'avance...